

-----  
DIRECTION GENERALE DES DOUANES  
ET DROITS INDIRECTS

-----  
DIRECTION INTERDEPARTEMENTALE DES  
DOUANES  
ET DROITS INDIRECTS DU KOUILOU  
ET DE POINTE- NOIRE  
-----

## **Compte rendu de la journée du partenaire du 18 décembre 2009**

La dernière journée du partenaire de l'année 2009 s'est tenue le vendredi 18 décembre 2009 dans la salle de conférences de la Direction Interdépartementale des Douanes et Droits Indirects du Kouilou et de Pointe-Noire, sous la présidence du Colonel MANDA Fidèle, Chef du Service des Enquêtes Douanières, représentant Madame la Directrice Interdépartementale empêchée.

Le Colonel MANDA a tenu à féliciter les partenaires pour leur participation régulière à cet espace de concertation.

Il a fait part du souhait de Madame la Directrice Interdépartementale des Douanes de voir la dernière réunion être consacrée à l'évaluation dudit espace.

Le Colonel MANDA a indiqué qu'en attendant les observations écrites, l'Administration des douanes souhaiterait recueillir les suggestions, observations et critiques des partenaires dans le but d'améliorer le rendement de l'espace de concertation qui leur est réservé.

Avant de terminer son propos, le Colonel MANDA a rappelé aux partenaires la présence dans la circonscription d'une mission chargée de contrôler les IM9 et IM8. Il a exhorté les opérateurs économiques concernés par ce contrôle à se présenter auprès de la commission lorsqu'ils seront convoqués.

Il a accordé ensuite la parole aux participants afin qu'ils expriment leurs points de vue.

- **Des interventions des participants**

La plupart des intervenants ont salué l'initiative d'une concertation permanente entre l'Administration des douanes et les opérateurs économiques, qui permet de :

- dissiper les malentendus ;
- corriger certains comportements aussi bien chez les transitaires que chez les agents des douanes ;
- trouver des solutions aux différents problèmes rencontrés.

Ils ont également tenu à remercier le Service pour la célérité des réponses apportées en cas de problème technique.

- **Des principales difficultés relevées par les partenaires**

Les partenaires ont relevé quelques difficultés, parmi lesquelles :

- **La fiscalité parallèle**

Les partenaires ont dénoncé le comportement déviant de certains agents des douanes qui continuent à s'illustrer par des actes inciviques, notamment la rétention abusive des dossiers, en subordonnant leur traitement au paiement d'un TEL injustifié.

Le Colonel MANDA a rappelé que le processus d'informatisation du TEL suit son cours et que des instructions avaient été données à tous les chefs d'unités afin que cessent les tracasseries et les perceptions injustifiées.

Il a rappelé aux partenaires de dénoncer les agents qui se livreraient à de tels actes et d'user des différentes voies de recours.

- **Des erreurs de classement tarifaire opérées par la société COTECNA**

Le représentant de la société SDV s'est plaint des erreurs de classement tarifaire opérées par COTECNA, qui mettent en difficulté les sociétés de transit face à la Douane.

➤ **Des problèmes liés à l'informatique**

Ces problèmes concernent notamment :

- la gestion informatique du régime d'entrepôt ;
- l'apurement des IM9.

Le Colonel MANDA Fidèle a demandé que tous les problèmes soient recensés afin de permettre à l'administration de trouver des solutions.

Commencée à 8h15, la réunion a pris fin à 9h25.

**La Directrice Interdépartementale des Douanes  
et Droits Indirects,**

**Madame LOEMBA Florence**